

	CONSEIL MUNICIPAL DU 29 OCTOBRE 2024	
	DÉLIBÉRATION MUNICIPALE n° DEL 2024-26	
	Nature de l'acte : 3.5 - Autres actes de gestion du domaine public	Conseillers municipaux En exercice : 10 Présents : 09 Votants : 10

Le 29/10/2024 à 19h45, les membres du conseil municipal de la commune de Belleydoux convoqués conformément aux articles L. 2121-10 à L. 2121-12 du Code général des collectivités territoriales le 21/10/2024, se sont réunis en session ordinaire, dans les locaux de la mairie, 412 route de la Fauconnière, sous la présidence de M. Pascal COURTOIS, Maire.

Présents : CAMPION Yves, COURTOIS Pascal, DROMARD Jean-Marie, FOUCHER Sandrine, MAIRE Lucien, MATHIEU Christophe, MATHIEU-ZAKI Maryline, PANSARD Frédéric, PONCET Sandrine, formant la majorité des membres en exercice, le conseil étant composé de dix membres.

Procuration : FISCHER Julie (procuration à COURTOIS Pascal)

Absente excusée : FISCHER Julie

Secrétaire de séance : DROMARD Jean-Marie

03 – ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET EOLIEN ET ACCORDS FONCIERS

Avec la société TotalEnergies Renouvelables France

Monsieur le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal la proposition de la société TotalEnergies Renouvelables France pour lancer une étude de faisabilité d'un projet éolien sur la commune.

Depuis plusieurs mois, le débat est présent au sein des séances du Conseil Municipal.

Les membres du Conseil Municipal parcourent ensemble le dossier de présentation remis par TotalEnergies Renouvelables France, ainsi que la Promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes proposées par TotalEnergies Renouvelables France.

Ces documents ont été transmis aux membres du Conseil Municipal en date du 17 septembre 2024 et sont consultables en mairie.

Après en avoir délibéré par 8 voix pour, 2 voix contre, et 0 abstention, le Conseil Municipal :

DECIDE :

- D'émettre un avis favorable à ce que TotalEnergies Renouvelables France étudie la faisabilité d'un projet éolien sur la commune de Belleydoux.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer avec TotalEnergies Renouvelables France la promesse de bail emphytéotique et de constitution de servitudes proposée par TotalEnergies Renouvelables France.
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer tout document permettant la bonne réalisation du projet éolien, conformément à la réglementation.

Les signatures suivent au registre



Le Maire,

Pascal COURTOIS

Nomenclature télétransmission :

3.5 - Autres actes de gestion du domaine public

Mesures de publicité :

- Télétransmis le 05/11/2024
- Affichée le 05/11/2024
- Certifiée exécutoire le 05/11/2024

Le Maire

Pascal COURTOIS

Acte à classer**DEL2024-26**

1	2	3	4
En préparation	En attente retour Préfecture	> AR reçu <	Classé

Identifiant FAST : ASCL_2_2024-11-05T10-56-20.00 (MI256670305)

Identifiant unique de l'acte : 001-210100350-20241029-DEL2024-26-DE ([Voir l'accusé de réception associé](#))

Objet de l'acte : ETUDE DE FAISABILITE D'UN PROJET EOLIEN ET ACCORDS FONCIERS - AVEC LA SOCIETE TOTALENERGIES RENOUVE AU LES FRANCE

Date de décision : 29/10/2024



Nature de l'acte : Délibération

Matière de l'acte : 3. Domaine et patrimoine
3.5. Autres actes de gestion du domaine public

Identifiant unique de l'acte antérieur :

Acte : [DEL 2024-26-Etude faisabilité projet Eolien et accord fonciers.PDF](#) **Multicanal :** Non

Classer

Annuler

Préparé

Date 05/11/24 à 10:56

Par COURTOIS Pascal

Transmis

Date 05/11/24 à 10:56

Par COURTOIS Pascal

Accusé de réception

Date 05/11/24 à 11:00

